

## Hallucinant: Des hauts fonctionnaires convertis au libéralisme.

Écrit par Gabriel Amard, Président de la Gauche par l'Exemple  
Lundi, 24 Juin 2013 10:00

---

Une circulaire de la Direction Générale des Finances publiques du 3 juin 2013 adressée à ses cadres locaux les incite à convaincre les élus locaux de ne pas « remunicipaliser » les services publics qui auraient fait l'objet d'une délégation au privé. Raison invoquée : la suppression de moyens dont elle dispose.

C'est dans un vademecum que les éléments de langage choisis pour contrecarrer les exécutifs locaux dans l'exercice du principe Constitutionnel de libre administration sont développés.

L'exemple pris est bien sûr le retour en régie publique de l'eau.

Ce document est inouï. Il révèle une administration de hauts fonctionnaires convertis aux restrictions de service public ! Le Parti de gauche rappelle que seul le service public permet d'assurer la transparence sur les comptes et d'assurer l'utilisateur que le coût du service est dégagé de tout profit voire sur profit.

Cette circulaire confirme également les effets néfastes des politiques d'austérité sur les services publics.

De plus, la circulaire dit que si les comptables n'arrivent pas à faire changer les élus d'avis, il faut des contreparties pour ne pas accabler le personnel : Ici rappelons que ça tombe bien, les Régies publiques sont aussi exemplaires en matière de TIP et de paiement en ligne puisque la circulaire parle de paiement des factures en ligne.

Doit-on rappeler les performances de France Eau Publique, le réseau des gestionnaires publics de l'eau ? Les 31000 services publics de l'eau et de l'assainissement n'ont rien à envier aux quelques 9000 contrats privés de Veolia, Suez ou Saur. Une fois de plus Bercy se fait le relais de puissants intérêts privés au détriment de l'intérêt général.

Par la voix de Gabriel Amard, Secrétaire national le parti de Gauche reviendra plus en détails sur ce dossier lundi sur [www.lepartidegauche.fr](http://www.lepartidegauche.fr) et [www.gabrielamard.fr](http://www.gabrielamard.fr)